Panneau d'Obligation - Port de la Blouse Obligatoire M059 - ISO 7010

Référence : A2180719



DESCRIPTION :

- Pictogramme : Port de la blouse obligatoire
- Matière : Vinyle Souple, PVC Laminé
- Fixation : Auto-adhésif, Vissage ou double-face
- Dimensions : 297 x 105 mm, 450 x 150 mm
- Couleur : Bleu et Blanc
- Utilisation : Intérieur, Extérieur
- Norme : ISO EN 7010

INFORMATION PRODUIT

Panneau d'Obligation "Port de la Blouse Obligatoire" M059

Disponible en **vinyle souple**, pour une **utilisation en intérieur**, et en **PVC**, pour une **utilisation en intérieur et en extérieur**. Le modèle en **vinyle est auto-adhésif** tandis que le modèle en **PVC est à fixer avec du double-face ou par perçage et vissage**.

Notre pictogramme **Port de la blouse obligatoire** permet d'indiquer les zones où il est obligatoire de porter une blouse de protection, préférablement en coton. Elle permet de protéger les salariés ou vos visiteurs, lors de certaines manipulations. Il **peut être utilisé dans le milieu médical, le milieu alimentaire ou encore le milieu scientifique**.

Plusieurs dimensions sont proposées pour satisfaire vos besoins en terme de signalétique. La dimension à choisir dépendra alors de votre **espace**, de la **distance de lecture** et de la **hauteur du pictogramme**.

Caractéristiques

- **Matière :**
 - Vinyle Souple
 - PVC Laminé
- **Fixation :**
 - **Vinyle :** Auto-adhésif
 - **PVC :** Vissage ou double-face
- **Format :** Rectangulaire
- **Orientation** : Horizontale
- **Coloris :** Bleu
- **Pictogramme :** Port de la blouse obligatoire
- **Coloris Pictogramme :** Blanc
- **Dimensions** :
 - 297 x 105 mm
 - 450 x 150 mm
- **Utilisation :**
 - **Vinyle :** Intérieur
 - **PVC :** Intérieur et Extérieur

Norme ISO 7010

Ce pictogramme est **conforme à la norme ISO EN 7010**.

La norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2180719 Dimensions - 297 x 105 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant

Réf. A2180819 Dimensions - 450 x 150 mm, Modèle - PVC 2 mm

Réf. A2182119 Dimensions - 450 x 150 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant

Réf. A2182219 Dimensions - 297 x 105 mm, Modèle - PVC 2 mm